

---

---

## Tentes de camping

*Camping tents*

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 5912:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74aa74e0-bdc8-4c9a-9449-f7ddab233a33/iso-5912-2003)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74aa74e0-bdc8-4c9a-9449-f7ddab233a33/iso-5912-2003>



**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 5912:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74aa74e0-bdc8-4c9a-9449-f7ddab233a33/iso-5912-2003)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74aa74e0-bdc8-4c9a-9449-f7ddab233a33/iso-5912-2003>

© ISO 2003

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax. + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Sommaire

Page

Avant-propos .....	iv
<b>1</b> <b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions</b> .....	<b>2</b>
<b>3.1</b> <b>Types et classes</b> .....	<b>2</b>
<b>4</b> <b>Exigences</b> .....	<b>4</b>
<b>4.1</b> <b>Vue d'ensemble</b> .....	<b>4</b>
<b>4.2</b> <b>Exigences générales</b> .....	<b>4</b>
<b>4.2.1</b> <b>Tissus</b> .....	<b>4</b>
<b>4.2.2</b> <b>Pièce de séjour</b> .....	<b>4</b>
<b>4.2.3</b> <b>Surface de couchage</b> .....	<b>5</b>
<b>4.2.4</b> <b>Espace de rangement</b> .....	<b>5</b>
<b>4.2.5</b> <b>Raccordements de matériaux</b> .....	<b>5</b>
<b>4.2.6</b> <b>Tapis de sol</b> .....	<b>5</b>
<b>4.2.7</b> <b>Matériaux plastiques externes</b> .....	<b>6</b>
<b>4.2.8</b> <b>Stabilité</b> .....	<b>6</b>
<b>4.2.9</b> <b>Aération</b> .....	<b>6</b>
<b>4.2.10</b> <b>Protection contre les insectes</b> .....	<b>7</b>
<b>4.2.11</b> <b>Résistance à la pénétration de la pluie</b> .....	<b>7</b>
<b>4.2.12</b> <b>Conception de la tente intérieure</b> .....	<b>7</b>
<b>4.2.13</b> <b>Issues de la tente</b> .....	<b>7</b>
<b>4.2.14</b> <b>Stabilité dimensionnelle des tentes en tissu synthétique</b> .....	<b>7</b>
<b>4.2.15</b> <b>Armature</b> .....	<b>7</b>
<b>4.2.16</b> <b>Fermetures à glissière</b> .....	<b>8</b>
<b>4.2.17</b> <b>Dispositifs de fixation</b> .....	<b>8</b>
<b>4.2.18</b> <b>Sacs de tente et de mâts</b> .....	<b>8</b>
<b>4.2.19</b> <b>Avis aux occupants</b> .....	<b>8</b>
<b>4.2.20</b> <b>Accessoires</b> .....	<b>9</b>
<b>4.3</b> <b>Exigences spécifiques à chaque type de tente</b> .....	<b>9</b>
<b>4.3.1</b> <b>Tentes de couchage</b> .....	<b>9</b>
<b>4.3.2</b> <b>Tentes de tourisme</b> .....	<b>11</b>
<b>4.3.3</b> <b>Tentes résidentielles</b> .....	<b>12</b>
<b>5</b> <b>Essai</b> .....	<b>13</b>
<b>5.1</b> <b>Hauteur libre et sièges des tentes de type S, classe st, et des tentes de type T</b> .....	<b>13</b>
<b>5.2</b> <b>Espace de rangement</b> .....	<b>14</b>
<b>5.3</b> <b>Fermetures à glissière</b> .....	<b>15</b>
<b>5.3.1</b> <b>Détermination de la résistance latérale d'une fermeture à glissière</b> .....	<b>15</b>
<b>5.3.2</b> <b>Essai du comportement dans des conditions de va-et-vient continu</b> .....	<b>15</b>
<b>5.4</b> <b>Essai de résistance à la corrosion</b> .....	<b>17</b>
<b>5.5</b> <b>Fixation au sol</b> .....	<b>17</b>
<b>5.6</b> <b>Essai d'arrosage</b> .....	<b>17</b>
<b>5.7</b> <b>Essai des raccordements de matériaux</b> .....	<b>18</b>
<b>5.8</b> <b>Résistance des feuilles en plastique à la décoloration sous l'effet de l'humidité</b> .....	<b>18</b>
<b>5.9</b> <b>Stabilité dimensionnelle des tentes en matières synthétiques</b> .....	<b>18</b>
<b>6</b> <b>Instructions d'utilisation</b> .....	<b>19</b>
<b>7</b> <b>Marquage</b> .....	<b>20</b>
<b>Annexe A (informative) Marquage des tentes</b> .....	<b>21</b>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 5912 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 83, *Matériel de sports et d'activités de plein air*, sous-comité SC 2, *Tentes de camping*. (standards.iteh.ai)

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 5912:1993) et l'ISO 5912:1993/Amd.1:1998, qui ont fait l'objet d'une révision technique.

ISO 5912:2003  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74aa74e0-bdc8-4c9a-9449-f7ddab233a33/iso-5912-2003>

# Tentes de camping

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les exigences relatives à la sécurité, au fonctionnement et à l'aptitude à l'emploi des tentes de camping (appelées «tentes» tout au long de ce texte).

Elle s'applique aux types et aux classes de tentes destinées au camping et à l'usage en extérieur définis en 3.1.

NOTE Pour les auvents de caravane, l'ISO 8936 et l'ISO 8937 s'appliquent. Pour les termes se rapportant aux tentes de camping et aux auvents de caravane, voir l'ISO 7152.

## 2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 105-A02:1993, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A02: Échelle de gris pour l'évaluation des dégradations*

[ISO 5912:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74aa74e0-bdc8-4c9a-9449-70eb50101111/iso-105-a02-1993)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74aa74e0-bdc8-4c9a-9449-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74aa74e0-bdc8-4c9a-9449-70eb50101111/iso-105-a02-1993)

ISO 105-B04:1994, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie B04: Solidité des teintures aux intempéries artificielles: Lampe à arc au xénon*

ISO 139:—<sup>1)</sup>, *Textiles — Atmosphères normales de conditionnement et d'essai*

ISO 527-1:1993, *Plastiques — Détermination des propriétés en traction — Partie 1: Principes généraux*

ISO 527-3:1995, *Plastiques — Détermination des propriétés en traction — Partie 3: Conditions d'essai pour films et feuilles*

ISO 554:1976, *Atmosphères normales de conditionnement et/ou d'essai — Spécifications*

ISO 1420:2001, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination de la résistance à la pénétration de l'eau*

ISO 1421:1998, *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Détermination de la force de rupture et de l'allongement à la rupture*

ISO 2062:1993, *Textiles — Fils sur enroulements — Détermination de la force de rupture et de l'allongement à la rupture des fils individuels*

ISO 2409:1992, *Peintures et vernis — Essai de quadrillage*

---

1) À publier. (Révision de l'ISO 139:1973)

## ISO 5912:2003(F)

ISO 2768-1:1989, *Tolérances générales — Partie 1: Tolérances pour dimensions linéaires et angulaires non affectées de tolérances individuelles*

ISO 4892-2:1994, *Plastiques — Méthodes d'exposition à des sources lumineuses de laboratoire — Partie 2: Sources à arc au xénon*

ISO 4995:2001, *Tôles en acier de construction laminées à chaud*

ISO 7152:1997, *Tentes de camping et auvents de caravane — Vocabulaire et liste de termes équivalents*

ISO 7253:1996, *Peintures et vernis — Détermination de la résistance au brouillard salin neutre*

ISO 8570:1991, *Plastiques — Film et feuille — Détermination de la température de fragilité à froid*

ISO 8936:2003, *Auvents de caravane — Exigences de sécurité*

ISO 8937:2000, *Auvents de caravane — Exigences de fonctionnement et méthodes d'essai*

ISO 9073-4:1997, *Textiles — Méthodes d'essai pour nontissés — Partie 4: Détermination de la résistance à la déchirure*

ISO 10966:1994<sup>2)</sup>, *Textiles — Tissus pour auvents et tentes de camping — Spécifications*

ISO 13934-1:1999, *Textiles — Propriétés des étoffes en traction — Partie 1: Détermination de la force maximale et de l'allongement à la force maximale par la méthode sur bande*

ISO 13934-2:1999, *Textiles — Propriétés des étoffes en traction — Partie 2: Détermination de la force maximale par la méthode d'arrachement (Grab test)*

ISO 13937-2:2000, *Textiles — Propriétés de déchirement des étoffes — Partie 2: Détermination de la force de déchirure des éprouvettes pantalons (Méthode de la déchirure unique)*

EN 12329:2000, *Protection contre la corrosion des métaux — Revêtements électrolytiques de zinc avec traitement complémentaire sur fer ou acier*

### 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

#### 3.1 Types et classes

##### 3.1.1

##### **tente de couchage (type S)**

tente principalement à usage de couchage et divisée en deux classes

##### 3.1.1.1

##### **tente de type S, classe st**

tente de poids normal ayant un poids de base > 2 kg plus 1 kg par personne

##### 3.1.1.2

##### **tente de type S, classe l**

tente légère ayant un poids de base ≤ 2 kg plus 1 kg par personne

---

2) En révision.

**3.1.2****tente de tourisme (type T)**

tente à usage d'habitation destinée à être souvent montée et démontée

NOTE Le démontage d'une tente implique également son emballage.

**3.1.3****tente résidentielle (type R)**

tente à usage d'habitation destinée à une implantation de longue durée, et non prévue pour des montages et démontages réguliers, par exemple du printemps jusqu'à l'automne sans charge de neige

**3.2****surface d'implantation**

surface totale nécessaire pour l'implantation de la tente sur le terrain (haubans compris)

**3.3****surface au sol**

surface limitée par les murs extérieurs de la tente au contact avec le sol, à l'exception de la toile à pourrir

**3.4 surface utile****3.4.1****surface de séjour des tentes (types T et R)**

partie de la surface au sol d'une tente qui est réservée à l'usage de séjour

**3.4.2****surface de couchage**

partie de la surface au sol d'une tente qui est réservée à l'usage de couchage

**3.5****capacité**

nombre de personnes adultes pour lequel la tente est prévue

ISO 5912:2003

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74aa74e0-bdc8-4c9a-9449-17ddab233a33/iso-5912-2003>

**3.6****pièce de séjour**

partie de la tente destinée à la cuisine, à la station debout ou assise (tables et chaises) et au dépôt d'accessoires, à l'exclusion de la penderie

**3.7****espace de rangement**

partie de la tente qui est réservée au rangement de bagages et/ou de vêtements

## 4 Exigences

### 4.1 Vue d'ensemble

Voir le Tableau 1 pour une vue d'ensemble des exigences.

Tableau 1 — Vue d'ensemble des exigences et articles correspondants

Exigences	Tous les types de tentes	Tentes de couchage uniquement	Tentes de tourisme uniquement	Tentes résidentielles uniquement
Pièce de séjour	4.2.2		4.3.2.1	4.3.3.1
Surface de couchage	4.2.3	4.3.1.1	4.3.2.2	4.3.3.2
Espace de rangement	4.2.4	4.3.1.2	4.3.2.3	4.3.3.3
Raccordement de matériaux	4.2.5			
Tapis de sol	4.2.6			
Toile à pourrir				4.3.3.4
Fenêtre				4.3.3.5
Volet	4.2.7.1			4.2.7.1
Stabilité	4.2.8	4.3.1.3		4.3.3.6
Aération	4.2.9			
Protection contre les insectes	4.2.10			
Résistance à la pénétration de la pluie	4.2.11			
Conception de la tente intérieure	4.2.12	4.2.12		
Issue de la tente	4.2.13			
Stabilité dimensionnelle	4.2.14			
Tissu	4.2.1			
Matériau	4.2.6.4, 4.2.7.3			
Armature	4.2.15			
Fermeture à glissière	4.2.16	4.3.1.4	4.3.2.5	4.3.3.7
Dispositif de fixation	4.2.17			
Sac de mâts et de tente	4.2.18			
Avis aux occupants	4.2.19			
Accessoires	4.2.20	4.3.1.5	4.3.2.6	4.3.3.8

### 4.2 Exigences générales

#### 4.2.1 Tissus

Les tentes doivent être fabriquées dans des tissus satisfaisant aux exigences spécifiées dans l'ISO 10966.

#### 4.2.2 Pièce de séjour

Pour les exigences relatives à la pièce de séjour, voir 4.3.2.1 et 4.3.3.1.



### 4.2.3 Surface de couchage

Pour les dimensions de la surface de couchage, voir 4.3.1.1, 4.3.2.2 et 4.3.3.2. La surface de couchage doit comporter un tapis de sol conforme à 4.2.6.

### 4.2.4 Espace de rangement

Toutes les tentes doivent avoir un espace de rangement approprié à la capacité prévue.

### 4.2.5 Raccordements de matériaux

Les raccordements de matériaux (par collage ou par couture par exemple) doivent avoir au moins la résistance à la traction des tissus raccordés lorsqu'ils sont essayés conformément à 5.7, et, dans le cas de matériaux de nature différente, celle du matériau dont la résistance à la traction est la plus basse.

### 4.2.6 Tapis de sol

#### 4.2.6.1 Forme et hauteur

Le tapis de sol doit avoir la forme d'une boîte ouverte avec un bord extérieur remontant d'au moins 10 cm.

#### 4.2.6.2 Fixation

Au moins une fixation au sol doit être fournie pour chaque coin. Pour les murs d'entrée des tentes intérieures dont la largeur dépasse 200 cm, une fixation supplémentaire doit être fournie, laquelle peut également être fixée sur le bord inférieur de la toile ou directement au-dessus du sol.

Les fixations doivent être conçues de façon à permettre le montage et le démontage de la tente à des températures comprises entre  $-5\text{ }^{\circ}\text{C}$  et  $+40\text{ }^{\circ}\text{C}$ .

#### 4.2.6.3 Mesures de protection

ISO 5912:2003

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74aa74e0-bdc8-4c9a-9449->

Les points situés sur le tapis de sol et en contact avec des parties de l'armature doivent être protégés de façon adéquate.

#### 4.2.6.4 Exigences relatives au matériaux

Les matériaux utilisés pour les tapis de sol doivent être conformes aux Tableaux 2 et 3.

**Tableau 2 — Exigences minimales relatives aux tapis de sol**

Propriété	Film plastique		Tissus enduits	
	Exigence	Méthode d'essai	Exigence	Méthode d'essai
Résistance au déchirement	2 daN	ISO 9073-4	3 daN	ISO 13937-2
Résistance à la déchirure à basse température	a	a	a	a
Résistance à la pénétration de l'eau	150 hPa	ISO 1420	150 hPa	ISO 1420

<sup>a</sup> Pour les exigences et les méthodes d'essai, voir l'ISO 10966.

**Tableau 3 — Exigences minimales relatives à la résistance à la traction des tapis de sol**

Matériaux avec un allongement à la rupture de			Méthode d'essai	
< 20 %	(20 à 200) %	> 200 %	Film plastique	Tissu enduit
120 daN	65 daN	20 daN	ISO 527-3	ISO 1421

**4.2.7 Matériaux plastiques externes**

**4.2.7.1 Volets**

Les fenêtres qui ne sont pas imperméables doivent être munies d'un volet débordant chacun des côtés de la fenêtre d'au moins 10 cm. Sur sa périphérie, le volet doit comporter des points de fixation (par exemple des olives) espacés de 35 cm au maximum. Ces exigences ne s'appliquent pas dans le cas de fermetures à glissière.

**4.2.7.2 Toiles à pourrir et fenêtres**

Voir les exigences en 4.3.3.4 et 4.3.3.5.

**4.2.7.3 Exigences relatives aux matériaux**

Les exigences relatives aux matériaux doivent être celles spécifiées dans le Tableau 4.

**Tableau 4 — Exigences minimales relatives aux fenêtres, aux volets et aux toiles à pourrir en plastique**

N°	Propriété	Exigence	Méthode d'essai
1	Résistance au déchirement	2 daN	ISO 9073-4
2	Allongement à la rupture	200 %	ISO 527-3
3	Température de fragilité à froid	- 20 °C	ISO 8570
4	Tenue aux intempéries	Voir l'ISO 10966:1994, Tableau 8	ISO 4892-2
5	Solidité des coloris	Valeur 4	Voir 5.8

Après l'essai conforme à l'ISO 4892-2, les valeurs mesurées pour les numéros 1, 2 et 3 doivent au moins correspondre à 85 % des valeurs exigées pour un produit neuf.

**4.2.8 Stabilité**

**4.2.8.1** La tente doit posséder des systèmes de fixation adéquats la maintenant solidement fixée au sol.

**4.2.8.2** Des dispositifs doivent exister pour les haubanages de tempête.

**4.2.8.3** Une tente dressée, complètement fixée et haubanée, avec les portes et les fenêtres fermées, doit pouvoir résister à un vent dont la vitesse est de 15 m/s dans chaque direction. Après l'application de la charge, la tente doit reprendre sa forme et sa position d'origine sans dégradation.

La conformité à cette exigence doit être vérifiée par un essai adéquat ou par le calcul.

NOTE Aucun essai spécifique ni aucune méthode de calcul n'étaient disponibles pendant l'élaboration de la présente Norme internationale.

**4.2.9 Aération**

Le choix approprié des matériaux et la conception doivent permettre à la tente de présenter une circulation de l'air permanente pour réduire la condensation.

Des parties suffisamment grandes des tentes intérieures, dans le cas des tentes à double toit, ou le tissu utilisé, dans le cas des tentes à toit unique, doivent être fabriqués dans un matériau perméable à la vapeur d'eau (voir l'ISO 10966).

Pour les tentes à double toit, l'espace entre la tente intérieure et la tente extérieure doit être suffisant pour fournir une aération efficace.

Les tentes de couchage à toit unique fabriquées dans des tissus imperméables à l'air doivent comporter des ouvertures permanentes totalisant un minimum de 100 cm<sup>2</sup> par personne. Ces ouvertures doivent être situées aussi haut que possible et sur des parois opposées de la tente.

#### 4.2.10 Protection contre les insectes

Toutes les portes et les ouvertures des tentes intérieures doivent être protégées contre les insectes.

Les ouvertures permanentes doivent être protégées par des moustiquaires dont les trous ne dépassent pas 0,1 cm × 0,1 cm. Lorsqu'elles sont fermées, les portes et les ouvertures des tentes intérieures doivent être hermétiques aux insectes.

#### 4.2.11 Résistance à la pénétration de la pluie

La résistance de la tente doit être telle que l'eau ne puisse pas pénétrer à l'intérieur de la tente, à l'exception d'un brouillard pendant les deux premières minutes de pluie, lorsque l'essai d'arrosage est réalisé conformément à 5.6.

La toile extérieure de la tente ne doit pas entrer en contact avec la toile intérieure, excepté par conception, comme les fourreaux des tentes géodésiques.

#### 4.2.12 Conception de la tente intérieure

Les tentes de type S, classe I, doivent avoir au moins deux vide-poche muraux.

Pour tous les autres types de tentes, la tente intérieure doit avoir au moins un vide-poche mural par personne.

#### 4.2.13 Issues de la tente

**4.2.13.1** Les tentes ayant une capacité de quatre personnes ou plus, ou une surface de base supérieure à 12 m<sup>2</sup>, doivent avoir une issue dont la surface minimale est de 0,9 m<sup>2</sup> et la largeur minimale de 50 cm. Lorsqu'il y a deux issues, ces exigences de dimensions ne s'appliquent qu'à la première.

**4.2.13.2** Les issues de tentes peuvent être fermées par une fermeture à glissière (voir 4.2.16) ou tout autre système, du moment qu'elles peuvent être ouvertes facilement par le bas si la sortie mesure plus de 100 cm de haut.

#### 4.2.14 Stabilité dimensionnelle des tentes en tissu synthétique

Il doit être possible de démonter la tente dans des conditions d'humidité relative de (0 à 5) %, sans avoir à fournir beaucoup plus de force que dans des conditions d'humidité relative supérieure. Si nécessaire, tout élément de la tente destiné à réduire la tension sur le tissu peut être utilisé.

Effectuer l'essai conformément à 5.9.

#### 4.2.15 Armature

**4.2.15.1** Toutes les parties métalliques doivent être telles qu'aucun changement n'apparaisse à la fin de l'essai conformément à 5.4, à l'exception d'une faible décoloration. Dans le cas d'éléments d'armature émaillés ou enduits, il ne doit y avoir aucune infiltration de plus de 0,5 mm sous le vernis, conformément à l'ISO 7253.

**4.2.15.2** Les éléments de l'armature doivent être marqués clairement afin de faciliter le montage, à une exception près si les éléments de l'armature d'une tente ne peuvent être assemblés que d'une seule manière.